HCL HOSPICES CIVILS DE LYON	**Procédure stage étudiants unités de médecine pénitentiaire de la détention et de la rétention**		
	Procédure	Version n°02 du 26/08/2026	Codification
Émetteur : Équipe encadrement unités de médecine pénitentiaire de la détention et de la rétention, encadrement supérieur.		**Validation :** D. DIONNET, Coordonnateur Général des Soins	
Destinataire : Direction Locale des Soins GHS, Service Formation GHS, Coordonnateurs stage instituts du Territoire Lyonnais			

1- Objet et champ d'application

Cette procédure a pour finalité de décrire les modalités pratiques pour toute affectation en unités de médecine pénitentiaire de la détention et de la rétention.

Elle s'adresse à l'ensemble des Coordonnateurs stage des instituts (IFSI/ IFAS) du Territoire Lyonnais en partenariat avec le Groupement Hospitalier Sud.

En termes de prérequis sur l'ensemble des secteurs, en amont de son arrivée en stage, il est demandé à l'étudiant de :

- **Prendre connaissance du livret d'accueil institutionnel de l'unité. Ce dernier est disponible au niveau de l'institut.**
- **Se munir d'une tenue professionnelle complète et d'un cadenas.**

2- Affectation en stage

Pour toute affectation sur les unités de médecine pénitentiaire (UHSI[1], USN[2] 1 Corbas, USN 1 Saint-Quentin Fallavier, SAMCRAL[3] Lyon Saint-Exupéry), il est demandé aux coordonnateurs stage de transmettre en parallèle de l'envoi du tableau d'affectation en stage pour les étudiants :

- **Une copie R/V de la carte nationale d'identité et/ou du passeport de l'étudiant.**
 NB : Si l'étudiant affecté est d'origine étrangère, transmettre parallèlement à l'envoi de ces documents, la filiation des parents (nom, prénom, date de naissance des parents) et copie du livret de famille.
- **Une lettre de motivation de l'étudiant** faisant apparaître son appétence à être affecté sur le secteur pénitentiaire comportant les coordonnées téléphoniques de l'étudiant et son adresse de messagerie.

Dans la perspective d'anticiper les demandes d'accès auprès de l'administration pénitentiaire sur l'unité d'affectation médecine pénitentiaire, l'ensemble de ces éléments sont **à transmettre par mail auprès de l'encadrement du secteur à J-1 mois** de l'arrivée en stage. L'encadrement concerné se chargera d'informer l'étudiant de la validité de ses accès.

[1] UHSI Unité Hospitalière Sécurisée Inter régionale
[2] USN 1 Unité Sanitaire de Niveau 1
[3] Service d'Accueil Médical des Centres de Rétention Administratives de Lyon

3- Prise de contact de l'étudiant avec l'encadrement de proximité.

A réception de son affectation sur une unité de médecine pénitentiaire, l'étudiant contacte l'encadrement de proximité **au plus tard 15 jours avant son arrivée sur le service**. Il l'informe de ces modalités d'arrivée en stage.

Unité	Encadrement	Téléphone	Mail
UHSI	Me Agnès LAFAY-JOURNET, Cadre de santé	☎ 04 78 86 10 55	agnes.lafay-journet@chu-lyon.fr
USN 1 Corbas	Me Stéphanie PINEAU, Cadre de santé	☎ 04 27 85 65 71	stephanie.pineau@chu-lyon.fr
USN 1 Saint-Quentin Fallavier	Me Stéphanie PINEAU, Cadre de Santé	☎ 04 72 35 74 99	stephanie.pineau@chu-lyon.fr
SAMCRAL Lyon Saint-Exupéry	Me Stéphanie PINEAU, Cadre de Santé	☎04 72 35 76 13 ou 04 26 73 97 57	stephanie.pineau@chu-lyon.fr

Lors de la prise de contact, l'étudiant est informé de l'organisation d'un temps d'accueil institutionnel compté dans son temps de stage. Celui-ci est organisé le 1er jour de stage, de 9H à 10H30 sur le Groupement Hospitalier Sud-salle Amphithéâtre du pavillon médical 1B.

NB : Ce temps **est obligatoire** et inclus dans le temps de stage de l'étudiant.

Parallèlement, un bilan d'intégration est organisé en fin de stage sur le GHS et **obligatoire** pour tous les étudiants en stage.

4- Modalités pratiques d'arrivée en stage sur les unités de médecine pénitentiaire.

4.1 **USN 1 CORBAS**

- Accueil de l'étudiant à la porte de l'établissement par un(e) IDE.
- Possibilité de prendre son repas dans la salle de repos (ne pas amener ses propres couverts) ou au self.
- Clé USB, téléphone portable, écouteurs, chargeur, ciseaux, pinces interdit(e)s. possibilité d'utiliser un casier à l'entrée (prévoir un jeton de caddie ou une pièce de 1 euro).
- La carte d'identité ou le passeport sont à présenter à l'entrée tous les jours pour obtenir un badge visiteur permettant l'accès à l'établissement.
- Accès en bus, en train, ou avec véhicule personnel (parking gratuit).
- Tenue vestimentaire correcte exigée pour l'entrée dans l'établissement.
- Visite de l'unité et présentation des soignants présents.
- Présentation de l'unité, des modalités d'encadrement et de suivi, présentation des ressources documentaires du service, du planning de stage avec les différents RDV avec le tuteur. Remise du livret de suivi des apprentissages.
- Présentation des surveillants de l'administration pénitentiaire, des contraintes liées au statut des patients, des règles de sécurité.
- L'étudiant sera habilité sur le logiciel EASILY avec ses propres accès. Un paramétrage de l'agenda utilisé par le service sera fait le jour de l'arrivée en stage.

4.2 **USN 1 SQF**

- L'étudiant devra contacter le service dès son affectation par l'IFSI.
- Le coordonnateur de l'institut transmet par mail auprès de l'encadrement du service la CNI recto/verso ou le passeport de l'étudiant pour les demandes de droits d'accès. (**Un délai de 1 mois avant l'arrivée de l'étudiant doit-être pris en compte pour les validations de droits d'accès).**
- Une prise de contact téléphonique avec la cadre est obligatoire pour connaitre le planning prévisionnel.
- Un mail sera envoyé par ailleurs pour les modalités d'accès au sein du centre pénitentiaire. L'étudiant devra se présenter avec sa CNI ou son passeport.
- Les IDE tuteurs des étudiants enverront un livret d'accueil dont l'étudiant devra prendre connaissance avant son arrivée ainsi qu'un questionnaire pré-stage à remplir et à remettre lors de la première journée.
- L'étudiant sera suivi tout au long de son cursus.
- Des démarches de soins seront demandées afin de potentialiser et de développer les connaissances acquises au sein de l'IFSI mais également en immersion dans l'USN.
- Un bilan de mi- stage sera fait avec les IDE tuteurs.
- Le bilan de fin de stage sera fait avec les IDE et la cadre de santé.
- Un questionnaire de satisfaction sera également envoyé à l'étudiant post-stage.

4.3 **UHSI**

- **Téléphone portable** : Il devra être déposé à l'entrée du service dans un casier sécurisé. Un surveillant vous remettra une clé que vous devrez restituer à la fin de votre poste.

- **Pièce d'identité** : Veillez à vous présenter chaque jour avec une **carte d'identité**. Celle-ci sera confiée au surveillant à votre arrivée et vous sera rendue à la fin de votre poste.

- **Repas** : Vous pouvez apporter votre repas pour le consommer sur place. **Merci de ne pas apporter de couverts,** ceux-ci sont disponibles dans le service.

- **Vestiaire** : Un vestiaire vous sera attribué au sein de l'UHSI. **Pensez à prévoir un cadenas personnel** pour sécuriser vos affaires.

4.4 **SAMCRAL Lyon Saint-Exupéry**

- L'étudiant devra contacter le service dès son affectation par l'IFSI.
- Le coordonnateur de l'institut transmet par mail auprès de l'encadrement du service la CNI recto/verso ou le passeport de l'étudiant pour les demandes de droits d'accès. (**Un délai de 1 mois avant l'arrivée de l'étudiant doit-être pris en compte pour les validations de droits d'accès).**
- Une prise de contact téléphonique avec la cadre de santé est souhaitable pour connaitre le planning prévisionnel.
- Un mail sera envoyé par ailleurs pour les modalités d'accès aux différents CRA. L'étudiant devra se présenter avec sa CNI ou son passeport.
- Les IDE tuteurs des étudiants enverront un livret d'accueil dont l'étudiant devra prendre connaissance avant son arrivée.
- L'étudiant sera suivi tout au long de son cursus dans les soins.
- Des démarches de soins seront demandées afin de potentialiser et de développer les connaissances acquises au sein de l'IFSI mais également en immersion dans l'USN.
- Un bilan de mi- stage sera fait avec les IDE tuteurs.
- Le bilan de fin de stage sera fait avec les IDE et la cadre de santé.

Auteurs : Céline BONNOT, S. GLEIZE, S. PINEAU, A. LAFAY JOURNET
Validation : Denis DIONNET
Contacts : Céline BONNOT (CSS Secteur pénitentiaire)
Date de 2ème version : 26/08/2026
Mots clés : (obligatoire pour la GED) : affectation stage secteur pénitentiaire